

Question au Gouvernement - Gwendal Rouillard – 13 mars 2018

Ma question s'adresse à Monsieur le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Je souhaite vous interroger sur l'action de la France envers les chrétiens d'Orient et les minorités.

J'associe à ma question mon coprésident Claude Goasguen et nos collègues du groupe d'études.

Monsieur le Ministre, permettez-moi de vous faire part de deux considérations :

- 1- En cohérence avec les engagements du Président de la République, nous souhaitons que la France puisse bâtir une politique de soutien aux chrétiens d'Orient et aux minorités dans la durée. Il s'agit de protéger et de soutenir des populations qui souhaitent rester vivre sur leurs terres au nom des valeurs humanistes de la France.
- 2- L'action de la France envers les chrétiens d'Orient est pertinente parce qu'ils représentent hier comme aujourd'hui un facteur de dialogue et de paix. Par exemple, je rappelle qu'au Liban, il existe des villages chrétiens/sunnites et chrétiens/chiites mais qu'il n'existe aucun village sunnites/chiites. Pour nous, les chrétiens doivent continuer à jouer ce rôle de médiateur au nom de la diversité culturelle.

Ces considérations étant posées, j'ai trois questions à vous poser, Monsieur le Ministre :

1. Suite à la conférence internationale de Koweït, le 13 février dernier, durant laquelle vous avez pris une position très ferme, quels sont les engagements de gouvernement irakien pour une paix véritablement inclusive ?
2. Depuis 2015, la France a décidé la création d'un fonds dit « minorités » qui finance des projets de reconstruction en Irak, en Syrie, au Liban et en Jordanie. Quelles sont les perspectives pour ce fonds ? Pour notre part, nous souhaitons sa reconduction à partir de janvier 2019.
3. La France et les Emirats Arabes Unis ont créé un fonds ALIPH avec d'autres états et des partenaires privés pour la sauvegarde du patrimoine culturel et religieux au Moyen-Orient et dans le monde. Quelle est l'intervention de notre pays au sein de cette dynamique ?

Pour conclure, Monsieur le Ministre, je dirai que nous refusons la thèse selon laquelle les chrétiens d'Orient et les minorités seraient voués à disparaître. Bien au contraire, nous considérons qu'une action globale déterminée doit permettre à ces populations de rester vivre chez elles – y compris en Israël et Palestine - et de préserver le berceau de l'humanité.